

PORTO-NOVO, le 8 JANVIER 1960

N° 2 /PCM

() E C R E T

-:-:-

a/s Nomination du Procureur
près le Tribunal d'Etat.

LE PREMIER MINISTRE

-:-:-


VU la loi n° 59-7 du 13 Mars 1959 fixant l'organisation du Tribunal d'Etat;
VU la loi n° 59-16 du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République dont la nomination relève du Conseil des Ministres ;
VU le décret n° 95/PCM du 9 Juillet 1959 sur les préséances, disciplines et indemnités des membres du Tribunal d'Etat,
VU le décret n° 113/PCM du 11 Août 1959 nommant Procureur par intérim près le Tribunal d'Etat, Monsieur Christian Gaëtan VIEYRA, Magistrat,
LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU ;

() E C R E T E

-:-:-

ARTICLE 1er.- Monsieur Christian Gaëtan VIEYRA, Magistrat, est nommé Procureur près le Tribunal d'Etat.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Dahomey et communiqué partout où besoin sera./-


H. MAGA

AMPLIATIONS :

J.O.R.D.	1-
SGPCM.	3-
MJLFP	2-
DP	3-
CF	1-
MF/Solde	5-
Trésor	1-
Intéressé	1-
PCM	10